

Paris, le 9 novembre 2007

Monsieur Xavier Darcos  
Ministre de l'Education Nationale,  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des personnels enseignants qui, dans le cadre de leurs fonctions, sont contraints à se déplacer pour les besoins du service. En effet, ils doivent le faire en utilisant leur véhicule personnel, dont ils remplissent le réservoir sur leurs propres fonds, avec un carburant pour lequel ils ne bénéficient pas de tarif privilégié.

L'envolée que connaissent les prix des carburants depuis un an et qui vient encore de s'accélérer, entraîne de nouvelles dépenses qui grèvent d'autant le budget de nos collègues.

Notre syndicat a déjà été amené à demander à votre ministère de rouvrir le dossier des frais de déplacements, qui se pose de façon récurrente. La dernière revalorisation des taux d'augmentation kilométrique d'avril 2006, n'était que d'un centime d'euro.

Les enveloppes kilométriques, les délais de remboursement mais aussi le taux de base de ces remboursements doivent être réexaminés.

En effet depuis la rentrée, de nombreux départements et académies nous signalent de nouvelles difficultés sur ces différents points. Le SE-UNSA est d'ailleurs amené, selon les situations locales à donner une consigne d'arrêt des déplacements jusqu'à la fin 2007.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Ministre, de réitérer cette demande dont l'urgence croît pour nos collègues touchés de plein fouet par cette difficulté économique. Il n'est pas admissible en effet que, pour des missions relevant de leurs fonctions professionnelles, des personnels puissent en être réduits par votre ministère à autofinancer leurs déplacements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Luc BERILLE  
Secrétaire Général du  
SE-UNSA